



Commune de Saint-Prex

# Annonce de séparation

(Conformément à la circulaire 17/06 du Service cantonal de la population)  
à l'Office de la Population et bureau des étrangers, Chemin de Penguey 1A,  
1162 Saint-Prex Tél. 021 823 01 01 - Fax 021 823 01 09 ou [www.saint-prex.ch](http://www.saint-prex.ch)

## Habitant responsable de l'annonce

Nom(s) : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse à Saint-Prex : \_\_\_\_\_

Etage : \_\_\_\_\_ Nombre de pièce : \_\_\_\_\_ Surface (m<sup>2</sup>) \_\_\_\_\_

Adresse de destination (si départ) : \_\_\_\_\_

NPA & Localité de destination (si départ) : \_\_\_\_\_

Date de la séparation : \_\_\_\_\_

Type de séparation:            de fait<sup>1</sup>             légale/judiciaire<sup>2</sup>

### <sup>1</sup>Séparation de fait :

Dans tous les cas, le/la conjoint ci-dessous sera informé(e) par écrit de la modification et de la mise à jour de ses données personnelles.

### <sup>2</sup>Séparation légale :

Joindre les mesures protectrices de l'union conjugale

## Conjoint(e)

Nom(s) : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse à Saint-Prex : \_\_\_\_\_

Adresse de destination (si départ) : \_\_\_\_\_

NPA & Localité de destination (si départ) : \_\_\_\_\_

**La déclaration d'un seul des conjoints est suffisante.**

**La date de séparation ne peut être modifiée ultérieurement pour des motifs de convenance personnelle.**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

\* Par ma signature je certifie que les informations qui figurent sur ce formulaire sont exactes. Valable également pour les documents annexés.  
Je suis rendu attentif au fait que toute annonce de changement d'Etat civil est obligatoire (art. 5, LCH) et qu'à défaut d'un accord des deux époux,  
le bureau du contrôle des habitants effectuera l'enregistrement de la séparation de fait sur la base des dates et éléments en sa possession.

Remarque du contrôle des habitants : \_\_\_\_\_

Document à joindre : Copie de la pièce d'identité